

Image not found or type unknown



Harcellement moral espionnage..

Par **lafon**, le **27/07/2008** à **23:29**

bonjour, rnjai signé un bail avec ma propriétaire il y a deux ans, un bail ou elle a rajouter une clause au stylo comme quoi je n'avais pas le droit d'heberger, preter mon dommicile. une personne de ma famille est venue chez moi dormir ce week end pendant que je netai pas la. elle est venue le voir a fait un scandale s'est plainte de voir trop d'etranger chez moi. je voudrais savoir si cela est legal? jen doute, et connaitre les demarche a suivre !! merci pour vos conseils.